



Comunidad de Bardenas Reales de Navarra

INFORMATIONS DE BASE SUR LES EMPLACEMENTS

RECHERCHER DES LIEUX :

1. Il est recommandé d'envoyer un courriel à junta@bardenasreales.es en indiquant la date, les coordonnées du localisateur ainsi que le numéro d'immatriculation du véhicule à utiliser, au moins 72 heures à l'avance afin de pouvoir transférer l'activité au service des Community Rangers.
2. Les emplacements doivent être situés à côté des itinéraires touristiques pour les véhicules motorisés dans le parc naturel (à une distance maximale de 20 mètres), bien que dans certains cas, ils puissent également être autorisés à côté des itinéraires VTT (des cartes officielles peuvent être consultées sur <https://app.bardenasreales.es/rutas-por-bardenas>).
3. Le paysage des Bardenas est aussi intéressant que changeant, aussi, afin d'éviter toute confusion, il est recommandé que la recherche des lieux se fasse directement sur le terrain et le plus près possible des dates des travaux. C'est pourquoi les photographies obtenues à partir de bases de données sur Internet ne seront acceptées que dans des cas exceptionnels, car ces photographies peuvent ne pas être correctement référencées ou leur apparence peut avoir changé au cours de l'année, ne coïncidant pas avec les attentes de l'équipe de travail.

PROPOSITION DE LIEUX: Ils doivent être envoyés dans un seul document pdf contenant les données suivantes pour chaque lieu :

1. Un maximum de 5 emplacements par jour sera admis.
2. **Photographies géoréférencées**, c'est-à-dire associées aux coordonnées où se trouvent les lieux, en indiquant le système de coordonnées utilisé.
3. Description détaillée des travaux à réaliser sur chacun des sites.

Aucun travail ne peut être effectué à un endroit qui n'est pas inclus dans cette demande et dans l'autorisation correspondante.

CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION: outre les directives particulières qui peuvent être établies pour un lieu spécifique et qui sont détaillées ci-dessous, en général, tous les tournages ou reportages photographiques à caractère publicitaire qui sont réalisés dans ce Parc Naturel doivent respecter les directives suivantes :

1. Les formations géologiques peuvent apparaître en arrière-plan des images, mais étant donné que les textures du sol sont si fragiles, toute action susceptible d'endommager le sol (y compris le piétinement excessif) doit être particulièrement évitée. Pour cette raison, toutes les personnes doivent rester sur la partie plate à côté des formations, en évitant de marcher sur leurs pentes et leurs versants. De même, un soin particulier doit être apporté à la végétation existante, même aux plus petites plantes, en évitant de les endommager.



Comunidad de Bardenas Reales de Navarra

2. Tous les véhicules doivent rester sur les côtés de la route principale, sans s'approcher des formations ni pénétrer à aucun moment sur l'esplanade, afin d'éviter de marquer des traces et de compacter le sol.
3. Nul ne peut s'éloigner de plus de vingt mètres des tronçons de route ou d'autoroute sur lesquels des travaux sont autorisés;
4. Le simple fait de ne pas respecter les indications de protection qui viennent d'être faites, d'ignorer les directives pour la sécurité des personnes, ou d'adopter un comportement inapproprié pour la conservation de la flore, de la faune et de la végétation de cet espace protégé, pourra entraîner la suspension immédiate des travaux et l'expulsion du Parc Naturel des Bardenas, sans préjudice du traitement de la procédure de sanction correspondante.
5. En cas d'intérêt pour l'utilisation du DRON, les conditions environnementales suivantes doivent être respectées:
 - PROTECTION DE LA FAUNE: L'existence d'une faune protégée impose d'éviter les perturbations dans leurs zones de nidification et de repos. Pour cette raison, le DRON ne peut pas s'approcher à moins de 100 mètres des montagnes, des falaises et des étangs, ni survoler ou pénétrer dans des ravins. De même, son pilote interrompra tout vol s'il détecte un oiseau dans la zone de tournage, afin d'éviter d'endommager l'oiseau, le DRON ou l'équipement qu'il transporte.
 - CASTILDETIERRA: L'emplacement de ce monument naturel exige des précautions particulières, les vols effectués par le DRON peuvent donc être réalisés dans les environs, mais il n'est PAS AUTORISÉ de survoler la verticale de Castildetierra, ni de s'approcher à moins de 50 mètres de la cheminée de fée.
6. S'il pleut pendant les jours de tournage ou si le sol est boueux ou gorgé d'eau en raison de la pluie, le travail doit être retardé de manière inexcusable jusqu'à ce que le sol soit sec. Si tel était le cas, il n'y aurait pas de variation des honoraires à payer. De même, le remboursement des frais ne sera envisagé que dans les cas où le mauvais temps empêche le déroulement de l'activité. Ce n'est pas le cas lorsque, une fois dans la réserve de biosphère, on considère que les clichés ne sont pas valables ou ne sont finalement pas utilisés.
7. Il est interdit de prendre des photos d'installations militaires.